

## Allergie à la pénicilline : 9 patients sur 10 ne le seraient pas vraiment

*Un diagnostic posé trop vite, rarement réévalué, et parfois lourd de conséquences. Résultat : des millions de patients se pensent allergiques... sans l'être réellement*

Entre 5 et 15 % de la population des pays développés est aujourd'hui étiquetée « *allergique aux bêtalactamines* », la grande famille d'antibiotiques comprenant la pénicilline et ses dérivés. Pourtant, les données cliniques montrent que moins de 10 % de ces patients sont réellement allergiques.

Le **Professeur Annick Barbaud**, cheffe du service de dermatologie et d'allergologie à l'hôpital Tenon à Paris, et spécialiste des allergies médicamenteuses, fait le point sur cette allergie fréquemment évoquée, ses conséquences parfois importantes pour la prise en charge des infections, et les solutions concrètes permettant de lever une étiquette souvent injustifiée.

### Un diagnostic aux impacts cliniques importants

Être déclaré allergique à la pénicilline n'est pas anodin. Cette mention conduit à contre-indiquer à vie une famille d'antibiotiques parmi les plus efficaces et les plus prescrites. Or, cette éviction peut entraîner :

- un recours à des antibiotiques alternatifs parfois moins adaptés,
- une augmentation du risque d'infections du site opératoire,
- des hospitalisations plus longues,
- un surcoût pour le système de santé.

« *Neuf personnes sur dix étiquetées allergiques à la pénicilline ne le sont pas réellement. Lever cette étiquette injustifiée est devenue un véritable enjeu de santé publique* », **souligne le Pr Annick Barbaud.**

### Pourquoi autant de faux diagnostics ?

Plusieurs situations expliquent cette surévaluation :

- Chez l'enfant, une éruption cutanée survenant lors d'une infection virale traitée par amoxicilline est fréquemment attribuée, à tort, à une allergie,
- Chez l'adulte, des effets indésirables digestifs (nausées, diarrhées, mycoses) sont parfois assimilés à une allergie alors qu'il s'agit d'effets secondaires non immunologiques,
- Certaines personnes se considèrent à tort allergiques en raison d'antécédents familiaux d'une allergie à la pénicilline.



## Un algorithme pour distinguer vrais et faux allergiques

Les sociétés savantes internationales recommandent de réévaluer systématiquement cette étiquette lorsqu'elle repose sur des éléments incertains. La démarche repose d'abord sur un interrogatoire précis : nature des symptômes, délai de survenue, gravité, ancienneté. Dans les cas simples (exanthème isolé, symptômes non évocateurs d'allergie), une réintroduction encadrée peut être envisagée sans tests allergologiques préalables.

En cas de suspicion de réaction plus sévère, un bilan allergologique spécialisé est nécessaire, comprenant des tests cutanés (patch-tests, prick-tests, intradermoréactions).

Chez l'enfant, il est recommandé d'évaluer rapidement la situation afin d'éviter qu'une étiquette infondée ne persiste à l'âge adulte.

## Des allergies vraies existent — et peuvent être graves

La SFD rappelle toutefois que les véritables allergies aux pénicillines existent et peuvent être sévères : angioedème, choc anaphylactique, toxidermies graves avec atteinte viscérale. Dans ces situations, la contre-indication est formelle et doit être clairement documentée dans le dossier médical. La prise en charge relève d'équipes spécialisées en allergologie médicamenteuse.

## Vers une meilleure utilisation des antibiotiques

Dans un contexte mondial de lutte contre l'antibiorésistance, optimiser l'usage des bêta-lactamines constitue un enjeu stratégique.

En cas d'allergie confirmée à la pénicilline, le risque d'allergie croisée avec certaines céphalosporines de 3<sup>e</sup> génération est faible (environ 1 %). On propose d'introduire ces médicaments de substitution, sous surveillance hospitalière initiale, ce qui permet d'élargir les options thérapeutiques.

Au-delà de la question allergologique, la SFD rappelle également qu'il n'y a pas lieu de prescrire d'antibiotiques pour des infections virales bénignes.

## Une priorité de santé publique

Une allergie à la pénicilline réévaluée lorsqu'elle est incertaine permet d'améliorer la qualité des soins, de limiter les complications infectieuses, de réduire l'antibiorésistance et d'optimiser les dépenses de santé.

La Société Française de Dermatologie, via son réseau national de dermato-allergologues, encourage patients et professionnels de santé à ne pas considérer cette étiquette comme définitive sans évaluation spécialisée.

## **A propos de la SFD (Société Française de Dermatologie et de pathologie sexuellement transmissible) et de son Fonds de dotation**

La Société Savante, créée en 1889 et association reconnue d'utilité publique, a pour mission la promotion des actions de santé publique, de prévention et d'éducation dans tous les domaines de la dermatologie que ce soit à travers le soutien de la recherche médicale, le développement de la formation continue ou l'évaluation des soins.

Pour amplifier son soutien à la recherche, le Fonds de dotation de la SFD permet par ailleurs de lever des fonds pour subventionner des projets de recherche chaque année, dans des domaines très divers comme la génétique, l'oncologie, les maladies inflammatoires chroniques, les maladies rares ou encore les médicaments innovants et l'amélioration de la qualité de vie des patients atteints de maladies dermatologiques.

La SFD a aussi pour objectif d'informer le grand public sur la dermatologie, ses maladies et leurs traitements en particulier afin d'améliorer les prises en charge.

Plus de 2500 dermatologues et internes sont membres de la SFD qui est gérée par un Conseil d'Administration comprenant paritairement des dermatologues libéraux, hospitaliers et hospitalo-universitaires, renouvelés par tiers chaque année.

### **MAISON DE LA DERMATOLOGIE**

10, Cité Malesherbes – 75009 Paris – Tel. : 01.43.27.01.56

Contact courriel : [secretariat@sfdermato.org](mailto:secretariat@sfdermato.org)

Site : [www.sfdermato.org](http://www.sfdermato.org)

Site du Fonds de dotation : [www.fondsdedotation.sfdermato.org](http://www.fondsdedotation.sfdermato.org)

Site grand public : [www.dermato-info.fr](http://www.dermato-info.fr)

Contact presse SFD : [presse@sfdermato.org](mailto:presse@sfdermato.org) – 06.07.76.82.83